

CONSEILS A SUIVRE POUR LE RECRUTEMENT DU (DE LA) CANDIDAT(E) - CONDITIONS D'ELIGIBILITE – CRITERES DE SELECTION

OBJET : Former des futurs spécialistes et formateurs à la conduite d'espaliers (contre-espaliers), à l'art de la formation de formes savantes.

1. Généralités :

Cette formation s'adresse à toutes les personnes, membres de la fédération des Arboriculteurs du Haut Rhin, qui pratiquent ou qui ont une bonne connaissance pratique et théorique de l'arboriculture fruitière.

L'objectif est de maintenir nos compétences et transmettre notre savoir-faire, de former nos futurs techniciens et cadres apportant l'appui pédagogique et technique nécessaire aux associations locales afin de promouvoir l'arboriculture familiale et l'art de la conduite des espaliers au grand public, dans le département du Haut Rhin ou être porteurs de projets de vergers urbains et péri-urbains.

La technique d'apprentissage proposée alterne des temps de cours théoriques en salle et des temps de cours pratiques sur le terrain en verger.

2. Prérequis :

Pour suivre cette formation de spécialiste, il faut avoir suivi les niveaux d'initiation et de perfectionnement 1,2 et 3 au préalable ou, sur justificatif, de posséder un niveau équivalent (BP, BTS en agriculture, agronomie, etc.). **Cette formation s'inscrit plus particulièrement dans la continuité des niveaux 3 ou 4 et peut être considéré comme un niveau de spécialisation spécifique.**

3. La lettre de motivation :

La présentation d'une lettre de motivation par le (la) candidat(e) doit lui permettre de prendre conscience des contraintes personnelles qu'il aura à supporter par sa participation au stage de formation qui s'étale sur 3 saisons hivernales ainsi que de son engagement et de sa responsabilité vis à vis de la fédération ou de l'association qui soutient sa candidature. L'adjonction d'un CV présentant le parcours professionnel et associatifs sera un supplément appréciable.

Cette lettre de motivation sera obligatoirement jointe au dossier.

4. Procédure d'admission - Entretien avec le (la) candidat(e).

La priorité sera donnée aux candidats ayant déjà postulé à la « formation européenne de l'art de l'espalier » et qui n'ont pas été retenus. (18 personnes)

Si besoin, un entretien sera prévu visant à évaluer la motivation et la pertinence de l'accord du candidat à s'engager dans le projet et aux formations futures. L'entretien permettra également d'aborder tous les aspects et modalités pratiques de cette formation.

Les participants seront définitivement admis après la validation de la commission et le règlement des frais du programme.

Les frais de voyage et de séjour sont en principe à la charge des participants.

5. Le formulaire de candidature.

Pour être admis au programme, les candidats doivent remplir le bulletin d'admission ci-joint.

6. Conditions d'éligibilité et critères de sélection.

Le nombre de participants sera limité à 24 personnes. En cas de besoin la sélection s'effectuera selon différents critères :

- L'expression de votre motivation constitue un élément primordial pour que votre dossier puisse être retenu.
- Votre engagement futur à transmettre le savoir-faire acquis sera essentiel ainsi que vos capacités d'enseignements, la mise en œuvre d'outils informatiques et leur maîtrise par ex.
- Les disponibilités passées et futures dans le bénévolat seront également appréciées. Le fait d'être membre de la fédération et de participer aux cours de formation constitue un avantage.
- Pas d'âge limite demandé, mais un âge trop avancé sera problématique. En effet le suivi des arbres s'étalera sur une période d'environ 10 ans et nous souhaitons également votre participation aux prochaines formations. Une bonne forme physique et intellectuelle est recommandée et pour des raisons de sécurité, les candidats doivent pouvoir monter à l'échelle sans problème de vertige, par exemple.
- Une répartition équitable entre les différentes associations et le territoire sera recherchée.
- L'équité entre les genres peut être retenu pour atteindre « L'égalité de genre » ou le fait de fournir aux femmes et aux hommes les mêmes droits.
- Prérequis, une bonne connaissance des techniques arboricoles est souhaitée. Si besoin une évaluation des connaissances sera effectuée.
- Chaque candidat doit obligatoirement être en possession d'une échelle et de gants de protection lors des journées de taille (avec sécateur, scie, cicatrisant, ficelle etc.).

7. Date de clôture des inscriptions :

Avant le 9 août 2026

- Pour toute candidature retenue par la Commission, les frais d'inscription à la formation devront être réglés avant le **1 septembre 2026**.

8. Décision de la Commission.

La Commission informera le (la) candidat(e) de sa décision, par courrier en temps utile (avant fin août).

9. Coût de la formation.

Le montant de l'inscription à la formation (3 saisons hivernales – sept 2026 à mars 2029) est fixé à **200 €** pour un bénévole d'une association membre de la Fédération et de **800€** pour un professionnel. Pour les personnes déjà membre à ce jour de la Fédération des Arboriculteurs et engagé dans le bénévolat associatif ou participant à la formation aux techniques arboricoles, une partie des frais d'enseignement et d'autres indemnités peuvent être pris en charge par son association. Des frais de dossiers (70€) seront retenus en cas de désistement 21 jour avant le 1^{er} jour de la session de formation.

Ce montant comprend : les séances de formation, les supports pédagogiques des cours et les séances de taille.

Tous les frais annexes (repas, déplacements, achat de livres supplémentaires, etc....) ne sont pas compris dans ce coût.

Aucun remboursement, sauf cas de force majeure, ne sera effectué en cas de désistement. Dans ce cas il pourra s'inscrire à la prochaine session ouverte à l'inscription moyennant l'acquittement des frais de formation déduits de 50% des frais rembourser.

10. La formation.

Cette formation dispense 57 heures de cours, réparties entre 33 heures de théorie et 24 heures de pratique. En compléments, nous organiserons également des moments de partages d'expériences sur le terrain comme : taille au verger de Wesserling, au Couvent d'Ottmarsheim, au verger de Bantzenheim, le jeudi à l'allée des espaliers à l'Ecomusée, les nouveaux projets à venir. La participation à ces tailles ne sera pas systématiquement obligatoire.

Comment les participants peuvent-ils bénéficier au mieux de cette formation ?

La formation vise à aider les participants à acquérir des savoirs mais surtout à acquérir et maîtriser des savoir-faire liés à L'Art de l'espalier. C'est pourquoi elle est organisée sur une période suffisamment longue. Elle sera complétée par un processus de perfectionnement c.à.d. un suivi de 5 ans pour parfaire la formation des arbres (2029 – 2033).

La formation consiste en un ensemble de 8 séances de tailles pratiques en présentiel (samedi après-midi) et de 11 séances théoriques en salle (soit en soirée courant de semaine, soit le samedi matin). Les participants sont donc invités à s'organiser pour non seulement participer à la totalité des séances proposées, mais également à :

- Investir du temps dans des travaux individuels et collectif de préparation et de réalisation de projets.
- Trouver des opportunités additionnelles au programme de pratiquer la taille d'espaliers

Le programme détaillé avec les dates est joint en annexe.

Contenu de la formation :

La formation permet de développer des compétences techniques : lecture de l'arbre fruitier, conduite de formes fruitières en espalier et contre-espalier, conduite de formes fruitières individuelles palissées ou dirigées, choix d'espèces, variétés et porte-greffes pour ces formes fruitières, tailles diverses possibles de formation et de fructification, installation et plantation des arbres, structures de support, installation et matériaux, suivi annuel, palissage, pincements, etc. Elle permet également de développer des compétences managériales et pédagogiques.

11. Assurance.

Durant les journées de formation, la couverture de l'assurance est prise en compte par la Fédération des Arboriculteurs du Haut-Rhin.

La Commission Technique : Pierre BADER



✂----- avant le 31/07/2026

Bulletin d'inscription :

Spécialisation dans la conduite d'espaliers en formes savantes

Merci de bien vouloir remplir les rubriques ci-dessous :

Prénom & nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse courriel :

Téléphone :

Adresse postale :

Formations suivies au sein de la fédération :

- Niveau 1 : dates
- Niveau 2 : dates
- Niveau 3 : dates

- Le monitorat : dates

Le

Signature :

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter : Pierre Bader au tel : 06 43 49 23 19